

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE****Séance publique du mardi 16 juin 2026**

Président Ludovic PROISY
Secrétaire de séance Charline DECARNIN

*Convocation envoyée le 10 juin 2026**Lieu de séance : Salle Paul Buisine*

Nombre de membres du Conseil Municipal : 19

Nombre de présents au vote : 14

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de procurations : 05

Membres présents :

Ludovic PROISY	Charline DECARNIN	Olivier MORVAN
Christelle DELEPLACE	Patricia WATTELAR	Séverine DEPRIECK
Fabrice VAN BELLE	Pascal CARPENTIER	Franck PERRAULT
Judith TERNIER	Charline BERTHE	Alexandre HERLIN
Isabelle CANDELIER	Catherine BRULIN	

Membre(s) absent(s) ayant donné procuration :

Yves **MARTIN** ayant donné procuration à Judith **TERNIER**
Maurice **VANDE WALLE** ayant donné procuration à Patricia **WATTELAR**
Jorge **CORREIA DOS SANTOS** ayant donné procuration à Olivier **MORVAN**
Patrick **THIEFFRY** ayant donné procuration à Fabrice **VAN BELLE**
Clémentine **RIOU** ayant donné procuration à Pascal **CARPENTIER**

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

\

Membre(s) absent(s) :

\

Le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

DELIBERATION | N°VDV48_20260616**INSCRIPTION A UNE ÉCOLE DE MUSIQUE | Participation 2026**

M. Le Maire RAPPELLE que la commune de Vendeville maintient depuis plusieurs années un **soutien actif à l'apprentissage de la musique** chez les jeunes Vendevillois. Cette action s'inscrit dans la **politique culturelle municipale** visant à favoriser **l'éveil artistique, la persévérance et l'engagement des enfants** dans une discipline structurante.

Objectifs

- **Faciliter l'accès à une formation musicale** pour les enfants de Vendeville,

- **Soulager financièrement** les familles face au coût souvent
- **Renforcer l'offre culturelle locale** et l'attachement des jeunes à leur commune.

Modalités de l'aide 2026

- **Montant de l'aide** : 50 % de la facture annuelle, dans la limite de **120 € par enfant et par année scolaire**.
- **Conditions d'attribution** :
 - Résider à Vendeville,
 - Être âgé de moins de 18 ans,
 - Présenter les justificatifs suivants :
 - Attestation d'inscription dans une école de musique pour l'année **2026/2027**,
 - Facture acquittée,
 - RIB.
 - **Dépôt de la demande** avant le **31 décembre 2026**.
- **Non-cumulable** avec l'Opération Sport & Culture.

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur :

- La reconduction de cette aide à l'inscription dans les écoles de musique pour l'année scolaire 2026/2027 ;
- La validation des modalités d'attribution énoncées ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL, CECI EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE

- **LA RECONDUCTION** de cette aide à l'inscription dans les écoles de musique pour l'année scolaire 2026/2027 ;
- **LA VALIDATION** des modalités d'attribution énoncées ci-dessus.

SCRUTIN	POUR : 19	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
----------------	------------------	--------------------	------------------------

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.

Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord

Le secrétaire de séance


 Charline DECARNIN

Le Maire


 Ludovic PROISY